

Pechs-de-l'Espérance, le 7 juillet 2022

Madame, Monsieur

CONVOCATION

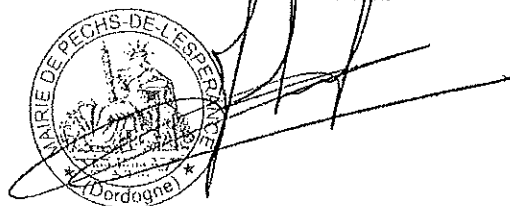
CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE NOUVELLE
PECHS-DE-L'ESPÉRANCE

Le conseil municipal de la commune nouvelle de PECHS-DE-L'ESPERANCE

**se réunira à Peyrillac-et-Millac (Salle du Conseil)
le mardi 19 juillet 2022 à 20 H 00**

Je vous remercie de bien vouloir assister impérativement à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire de Pechs-de-l'Espérance,
Joël BARBERY



ORDRE DU JOUR

- CCPF - Assainissement collectif : Tarification de la redevance, durée de lissage, protocole de transfert, programme prévisionnel d'investissement
- ATD SATESE Assainissement collectif : Convention d'assistance à la maîtrise d'ouvrage - RPQS
- ATD SATESE Assainissement collectif : Convention pour l'assistance technique au fonctionnement des systèmes d'assainissement : suivi, mesures et conseils
- SDE 24 : Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays de Fénelon
- Désaffectation et aliénation d'un chemin rural après enquête publique
- CCPF : Modification des statuts de la communauté de communes
- SVS du Carluxais : Renouvellement conventions de mise à disposition de personnel
- Autorisation de recrutement d'agents contractuels de remplacement
- Union des Maires 24 : Fonds de solidarité pour les sinistrés des événements climatiques en Ribéracois
- Subvention amicale des sapeurs-pompiers de Souillac
- Convention d'occupation du domaine public et d'exploitation d'un distributeur de pain à Cazoulès
- Financement des investissements
- Questions diverses